

# Marché de Noël – 13 Décembre 2026

## Lou K.K.Lou

**Madame, Monsieur,**

L'association **Lou K.K.Lou** a le plaisir de vous inviter à participer à la 15e édition de son Marché de Noël, qui se tiendra le dimanche 13 décembre 2026 dans le bourg de Chavagnac, commune des Coteaux Périgourdins. Cet événement se déroulera dans divers lieux, notamment la salle des fêtes, l'église et en extérieur.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site municipal [www.lescoteauxperigourdins.fr](http://www.lescoteauxperigourdins.fr), où vous trouverez des photos et des vidéos des éditions précédentes du marché de Noël.

Une participation de 3 € par mètre linéaire est demandée, ainsi que la fourniture d'un lot pour notre tombola. Pour réserver votre place, veuillez nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, complété, accompagné d'un chèque de caution de 20 € à l'ordre de «Lou K.K. Lou » avant le 30 novembre 2026. Ce chèque vous sera restitué à votre arrivée.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne via le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://tr.ee/ZjVRcY5eVV> ou via le QR-code ci-dessous.

Un service de restauration rapide sera disponible sur place.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



# Bulletin d'inscription

**Marché de Noël Chavagnac – 13 Décembre 2026**

**A retourner avant le 30 Novembre à**

**Sandrine Monnet, 1902, Route de Chartrier 24120 Les coteaux Périgourains**

Nom .....  
Prénom .....  
Raison Sociale .....  
SIRET .....  
N° Tel .....  
Mail .....  
Adresse .....  
.....  
Activité .....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Longueur du stand

Tarif → 3€/mètre Linéaire

Longueur souhaitée \_\_\_\_\_ M

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

Votre inscription ne sera confirmée qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de caution de 20 €. L'association se réserve le droit de refuser des doublons d'activité et les inscriptions sans numéro de SIRET. Le bulletin doit être envoyé au plus tôt et avant le 30 novembre. Le chèque de caution sera encaissé en cas de désistement tardif.

